Conseil municipal de Lacroix du 17 11 1918 (extrait)

L'an mil neuf cent dix huit, le dix sept du mois de novembre, à treize heures les membres du Conseil municipal de la commune de Lacroix dûment convoqués par Mr - le maire pour la session ordinaire de novembre se sont réunis en la salle de la mairie sous la présidence de Mr - Laurens Stanislas maire.

présents [5]

*absents: [1] **

Le conseil nomme comme secrétaire Mr - []

Le maire met sous les yeux des membres du Conseil municipal le télégramme de Mr le Préfet de l'Aveyron en date du treize courant ainsi concu:

Les évènements qui se déroulent [] font un devoir à tous les Français de songer dans l'union des coeurs au lendemain réparateur. []

*Je serai heureux que dans les 306 ** communes du Département que j'ai l'honneur et la fierté d'administrer[]*

Les délibérations ainsi prises le même jour par l'unanimité des communes du Département constitueraient un livre d'or []

Les membres du conseil municipal sur la proposition de Mr - le maire et après en avoir délibéré décident de []

Fait et délibéré à Lacroix les jours les jours, mois et an susdits.

* Il n'y a que six membres dans ce conseil; on voit que la guerre est passée par là…

** 255 communes au 1° janvier 2026

Il n’est pas coutume pour la rédactrice de cette page de sortir de l’objectivité du récit pour écrire un éditorial.
Et pourtant, en lisant le récit de cette séance, comme de celles qui au Sénat ou à l’Assemblée ont suivi la déclaration de l’armistice, on ne peut s’empêcher de songer que certains de nos élus ou administrés contemporains feraient bien de méditer sur la devise de notre nation et le sens du mot Fraternité qui y figure.